

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 15 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le quinze du mois d'avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LE TOURNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Marie-Claude AGULLANA, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

PRESENTS : MM. AGULLANA. GOYON. SAJOUS. RIVIERE. BERTHEAU. ARAGUAS. DAUPHIN. GALL. SAVARY. MORIN. GRIMEAU. GRAS. NEITHARDT

ABSENTS en début de séance : M. BOUTERET et Mme SACCO, PRESENTS à partir de 20 heures 30.

CONVOCATION du 08/04/2015

SECRETAIRE : Mme GRIMEAU.

### APPROBATION PV SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2015

#### N°2015-21

Le Conseil Municipal,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Après en avoir délibéré,  
Approuve le procès-verbal de la séance du 3 mars 2015.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2014

#### N°2015-22

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme GOYON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Mme Marie-Claude AGULLANA, Maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b>	Fonctionnement	503 141.69	583 058.56
	Investissement	116 452.47	207 633.69
<b>REPORT DE L'EXERCICE 2013</b>	Report en fonctionnement (002)		166 302.68
	Report en investissement (001)	75 486.24	
	<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	<b>695 080.40</b>	<b>956 994.93</b>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015</b>	Fonctionnement	0.00	0.00
	Investissement	39 138.99	47 301.85
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2014</b>	<b>39 138.99</b>	<b>47 301.85</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>503 141.69</b>	<b>749 361.24</b>
	<b>Investissement</b>	<b>231 077.70</b>	<b>254 935.54</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>734 219.39</b>	<b>1 004 296.78</b>

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, par 12 voix POUR (MM. GOYON. SAJOUS. RIVIERE. BERTHEAU. ARAGUAS. DAUPHIN. GALL. SAVARY. MORIN. GRIMEAU. GRAS. NEITHARDT.

## **GESTION 2014**

Mme CLATOT, Trésorière, présente l'analyse financière qu'elle a établie pour la collectivité à partir des chiffres de la gestion 2014.

**Fonctionnement** : Les recettes sont en hausse de 6.89% et les charges en légère baisse (1.15%).

L'excédent de fonctionnement de 79 917 € est deux fois plus élevé qu'en 2013.

**Investissement** : Les charges sont en baisse et les recettes en augmentation. Les charges étant inférieures aux produits, on obtient un excédent de 91 181 €, soit 118 €/habitant.

Le résultat d'ensemble est positif avec un montant de 171 098 €, soit 220 €/habitant, chiffre nettement supérieur aux moyennes.

**Le remboursement de la dette** représente 11.98 €/habitant, soit le tiers de la moyenne départementale.

**L'excédent de fonctionnement capitalisé** bien qu'en hausse de 51.15%, demeure un peu inférieur aux moyennes départementale et nationale.

**Les subventions reçues** pour les équipements accusent une légère baisse mais restent supérieures aux moyennes (84€/habitant).

D'autres recettes d'investissement comme la TLE (taxe locale d'équipement) sont en hausse de 89.66 % mais ne représentent que 7€/habitant, montant inférieur aux moyennes (le versement de la TLE est lié au nombre de permis de construire déposés).

Mme CLATOT termine son exposé en confirmant que la situation financière de la Commune est tout à fait correcte.

## **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DRESSE PAR LE RECEVEUR N°2015-23**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2014,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2014

### N°2015-24

Après avoir approuvé le compte administratif 2014, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

#### \* Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	excédent	79 916.87 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent	166 302.66 €
Résultat de clôture à affecter (A1)	excédent	246 219.55 €

#### \* Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	91 181.22 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	déficit	- 75 486.24 €
Résultat comptable cumulé à reporter au <b>R001</b>	excédent	15 694.98 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		39 138.99 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		47 301.85 €
Solde des restes à réaliser		8 162.86 €
Besoin réel de financement		-----
Excédent réel de financement (R001)		23 857.84 €

#### \* Affectation du résultat de la section de fonctionnement

##### Résultat excédentaire (A1)

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé de la section d'investissement (recette budgétaire au compte <b>R 1068</b> )	0.00 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire <b>R002</b> du budget N+1)	246 219.55 €

**TOTAL (A1) 246 219.55 €**

#### \* Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 246 219.55 €	D001: solde d'exécution N-1	R001: solde d'exécution N-1 15 694.98 € R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé

## TAXES LOCALES 2015

### N°2015-25

Mme AGULLANA, Maire, demande à l'assemblée de déterminer les taux applicables aux taxes locales pour l'année 2015.

Elle suggère de ne pas les modifier par rapport à 2014 et demande à l'assemblée de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition et décide à l'unanimité de fixer les taux comme suit :

- **Taxe d'Habitation 13.89**
- **Foncier bâti 20.91**
- **Foncier non bâti 38.23.**

**BUDGET 2015****N°2015-26**

Le Maire présente le projet de budget qui se décompose comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Opérations de l'exercice	771 285.55	525 066.00
-----		
Résultat reporté (R002)		246 219.55
-----		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>771 285.55</b>	<b>771 285.55</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Opérations de l'exercice	570 426.39	546 568.55
Restes à réaliser	39 138.99	47 301.85
-----		
Résultat reporté (R001)		15 694.98
-----		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>609 565.38</b>	<b>609 565.38</b>
-----		
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 380 850.93</b>	<b>1 380 850.93</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget 2015.

**SUBVENTIONS 2015****N°2015-27**

Le Maire indique qu'il y a lieu de voter les subventions allouées aux associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'inscrire les subventions suivantes au compte 6574 du budget 2015 :

<b>Article</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Vote du Conseil Municipal</b>
<b>6574</b>	<b>Subventions de fonctionnement associations</b>	<b>17 015.00</b>
	ACCA	305.00
	Amicale Dirigeants Territoriaux Créonnais	50.00
	Amicale Tournaise Zim Boum	700.00
	Association Théâtre, Loisirs et Culture	500.00
	Association Chantiers Tramasset	2 000.00
	Assoc. Chantiers Tramasset-Chantier formation	9 000.00
	Secours Catholique	100.00
	Fédération Mutilés du Travail	0.00
	Judo Club Langoirannais	300.00
	Musiques Lab'	500.00
	Petits Mousses	100.00
	Prévention Routière	25.00
	Refuge de Tabanac	160.00
	S.C.P.L.	250.00
	Association Syndicale des Marais	600.00
	Association Krétamode	300.00
	Amic. Anciens Combatt. Langoiran-Le Tourne	250.00

	Association Sport pétanque loisir Le Tourne	200.00
	FNACA Assoc Anciens Combatt.Canton Créon	50.00
	Assoc. Parents d'Enfants Le Tourne	200.00
	Subventions diverses	1 425.00

## **TARIFS REPAS**

### **N°2015-28**

Mme le Maire et Mme GALL exposent qu'après avoir établi une analyse financière du service de restauration scolaire, il s'avère que le prix de revient des repas est très conséquent pour la Commune.

Après discussion au sein du Conseil Municipal, il est décidé d'établir les tarifs des repas comme suit à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2015** :

- Enfants : ..... 2.55 € (sans changement)
- Instituteurs : ..... 7.50 €
- Stagiaires Chantiers Tramasset : 4.80 €
- Salariés Chantiers Tramasset : .. 7.50 €
- Salariés Mairie : ..... 7.50 €
- Personnes âgées : ..... 4.80 € (sans changement)

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Chantier Concordia**

Mme le Maire et M. ARAGUAS présentent un dossier déposé par l'Association des Chantiers Tramasset avant le début de la réunion du Conseil Municipal.

Ce projet élaboré par l'Association Concordia, l'Association des Chantiers Tramasset et soutenu par divers partenaires publics et privés, porte sur l'organisation d'un chantier expérimental sur les berges du Tourne du 9 au 27 juillet 2015.

Ce chantier, voué à la consolidation des berges, proposerait des méthodes alternatives à l'enrochement : implantation de pieux et végétalisation de la berge.

L'Association des Chantiers Tramasset sollicite le soutien financier de la Commune (participation de 500.00 €) ainsi que la prise en charge de la maîtrise d'ouvrage. A défaut, elle pourrait être assurée par la CDC.

Le coût global de l'opération a été chiffré à 62 150.00 €.

Après avoir écouté cet exposé, considérant d'une part, que le délai est un peu court pour permettre une étude approfondie du dossier et que d'autre part, le budget communal est voté, le Conseil Municipal estime nécessaire que l'Association apporte des informations complémentaires.

### **PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations)**

M. ARAGUAS communique le compte rendu d'une réunion organisée par le SMEAG (Syndicat Mixte d'Etudes d'Aménagement de la Garonne) à Cadillac, portant sur le Programme d'Action de Prévention des Inondations et l'amélioration de la gestion des digues entre Marmande et Bordeaux.

Ce programme établit plusieurs scénarii d'actions destinés à protéger les zones urbaines, fiabiliser ou reculer les digues menacées en fonction de leur état de dégradation.

Dans notre secteur, le « casier » Le Tourne-Tabanac se trouve extrêmement endommagé.

Des solutions alternatives beaucoup moins coûteuses que l'enrochement pourraient être envisagées comme la création de pentes douces assortie d'une végétalisation.

### **Démission Commissions**

Mme GRIMEAU présente sa démission de certaines commissions au sein desquelles elle déplore un manque de communication :

- Commission Manifestations et Vie associative (dont elle était la référente)
- Commission Culture Communication
- Commission Paritaire Chantiers Tramasset
- Commission Bibliothèque
- Commission Ressources Humaines.

Mme GRIMEAU précise qu'elle poursuivra activement son travail au sein du CCAS, des commissions Voirie, Urbanisme et Cantine.

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

### **Bibliothèque**

Mme SAVARY demande que sa démission de la Commission Bibliothèque (exprimée lors de la séance du Conseil Municipal du 4 février 2015) figure dans la lettre infos.

Pour faire suite à son différend avec M. ARAGUAS, elle ajoute ne pas comprendre que ce dernier n'œuvre pas dans le sens d'une fusion avec la bibliothèque de Langoiran puisque telle était son intention et réexplique n'avoir pas compris que la finalité était de réunir les deux bibliothèques.

M. ARAGUAS réitère son désir de développer une collaboration avec Langoiran.

Mme AGULLANA réaffirme pour sa part son souhait de conserver une bibliothèque au Tourne.

Par ailleurs, Mme SAVARY souhaiterait récupérer les vieux livres, non utilisés, afin d'en faire profiter des associations.

Le Conseil Municipal donne son accord.

M. BERTHEAU signale que les travaux de peinture débiteront le 27 avril. Des bénévoles seraient utiles pour déplacer les livres.

### **Sortie séniors CCAS**

Le Maire félicite Mme SAVARY, Vice-Présidente du CCAS, et l'ensemble des membres élus et bénévoles pour l'organisation de la sortie du 11 avril 2015 à Beynac qui fut une réelle réussite.

### **Vide-greniers**

M. ARAGUAS indique qu'un vide-greniers sera organisé par Les Fans du Mascaret le 30 mai 2015 sur l'Esplanade du Docteur Josselin.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées, la séance est levée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Les adjoints

Les conseillers